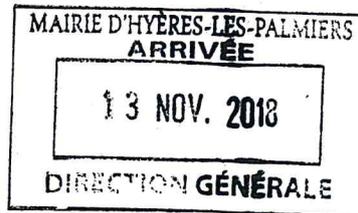




LE DÉPARTEMENT

Le Président

Monsieur Hubert FALCO
Ancien Ministre
Président de la Métropole
Toulon Provence Méditerranée
Hôtel de Ville
12 Avenue Joseph Clotis
83412 HYERES CEDEX



Affaire suivie par : Pierre RENOUX
Direction des infrastructures et de la mobilité
Chef du pôle territorial Provence Méditerranée
☎ : 04 83 95 17 00
Nos réf : D18-03924-VAR
Vos réf : JPG/GA/MBi/MB/CA/MM

Toulon, le 06/11/2018

Monsieur le Président,

Par courrier visé en référence reçu le 31 juillet 2018, vous avez transmis au Département, le projet de modification n°2 du plan local d'urbanisme de la commune d'Hyères-Les-Palmiers.

Cette modification a pour objet la suppression de la servitude de mixité sociale n°2 sur la parcelle communale BR 0095 afin de réaliser des équipements publics.

Le projet envisagé consiste à créer des espaces de vie et de respiration au cœur d'ensembles bâtis. Il est notamment prévu l'aménagement d'espaces paysagers, une circulation piétonne renforcée entre l'allée des Vignes vierges et l'allée des Oliviers et la création d'une aire de jeux.

Je vous informe que ce dossier n'appelle pas d'observation particulière de la part du Département.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Marc GIRAUD



Copie : Métropole Toulon Provence Méditerranée